

Énoncé de la SCAIC sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Contexte :

Le conseil d'administration de la SCAIC a rédigé cet énoncé afin d'articuler son engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI), valeurs fondamentales de la Société. Un organisme qui peut accueillir et promouvoir la diversité dans ses rangs est un organisme fort et adaptable, mieux apte à répondre aux besoins sociétaux qu'il est appelé à combler et à réaliser la vision et la mission qu'il poursuit.

La discrimination consiste de traiter de façon injuste et/ou de faire des distinctions injustifiées entre les êtres humains en fonction de leur adhésion, réelle ou perçue, à certains groupes ou à certaines catégories sociales. ⁽¹⁾⁽²⁾ auxquels ils sont présumés appartenir. ⁽³⁾ Elle consiste de limiter, pour les membres d'un groupe, les possibilités ou les privilèges qui sont disponibles aux membres d'un autre groupe. ⁽⁴⁾ Une personne peut être victime de discrimination fondée sur la race, l'identité de genre, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité physique, la classe, le statut socioéconomique, ainsi que toute autre catégorie et ses intersectionnalités. ⁽⁵⁾

La SCAIC réaffirme son engagement à décourager activement la discrimination sous toutes ses formes. Pour ce faire, il faut reconnaître que la discrimination systémique existe et qu'elle a contribué à des « pratiques ou des attitudes qui ont, par leur conception ou leur incidence, limité le droit d'une personne ou d'un groupe de bénéficier d'opportunités en raison de caractéristiques attribuées plutôt que réelles. » [Traduction libre] ⁽⁶⁾

Pour mettre fin à la discrimination, il appartient à chacun d'entre nous de se renseigner au sujet de la discrimination systémique et des privilèges de société afin d'avancer vers le traitement équitable et inclusif pour TOUS.

Énoncé

Le présent énoncé reflète la philosophie de la SCAIC qui favorise une culture de participation et d'engagement vis-à-vis de tous les aspects de l'organisme; qui défend les principes d'équité, de dignité et de respect; et qui appuie la perturbation de la discrimination, du harcèlement et du racisme.

La SCAIC souscrit à la philosophie exposée dans le présent énoncé :

- **en accueillant, en promouvant et en respectant** une culture d'ÉDI parmi tous les membres, individuellement et collectivement, peu importe la race, l'identité de genre, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, la capacité physique, la classe, le statut socioéconomique et toute autre catégorie et ses intersectionnalités.
- **en promouvant et en encourageant** la diversité chez les dirigeants, afin de parvenir à une représentation équilibrée et équitable des nombreux membres de la Société.

- **en créant des espaces sûrs et favorables** pour discuter de préoccupations liées aux actes et aux comportements discriminatoires, se renseigner au sujet de la discrimination et discuter de langage approprié, notamment de l'évolution du langage connexe.
- **en accueillant** la force et l'influence positive que la diversité et l'inclusion contribuent à l'élaboration de ses politiques, ses programmes, sa formation et sa recherche.
- **en luttant pour** et **en contribuant** aux valeurs de la justice sociale, la responsabilité et l'inclusion dans toutes ses activités, y compris les relations avec les intervenants, les projets collaboratifs et les partenariats.

La SCAIC encourage fortement tous les membres à part entière et associés à tous les niveaux à compléter au moins une activité par année civile à partir de la liste Cultural Safety Training Resources ⁽⁷⁾ ou des activités appuyées par le gouvernement du Canada.

Le conseil d'administration de la SCAIC souscrit à cet énoncé et tient ses membres responsables des dispositions qu'il renferme.

Références :

1. "Discrimination: What it is, and how to cope". *American Psychological Association*. Le 31 octobre 2019. Accédé le 13 octobre 2020. *Discrimination is the unfair or prejudicial treatment of people and groups based on characteristics such as race, gender, age or sexual orientation.*
2. ^ "discrimination, définition". *Cambridge Dictionaries Online*. Cambridge University. Accédé le 29 mars 2013 (traduction libre).
3. "What drives discrimination and how do we stop it?". *www.amnesty.org*. Amnesty International. Accédé le 13 octobre 2020. *Il y a discrimination lorsqu'une personne ne peut pas jouir, au même titre que le reste de la population, de ses droits humains ou d'autres droits juridiques, en raison d'une politique, d'une loi ou d'un traitement établissant une distinction injustifiée.*
4. Introduction to sociology. 7th ed. New York: *W. W. Norton & Company* Inc, 2009. p. 334
5. Commission canadienne des droits de la personne. 2021-11-17. Disponible en ligne au <https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fr/droits-de-la-personne/quest-ce-que-la-discrimination>
6. [Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada c. Canada (Commission canadienne des droits de la personne), [1987] 1 RCS 1114, p. 1138].
7. Cultural Safety Training Resources List, compilée par le Groupe de travail de la SCAIC, août 2021.
8. Gouvernement du Canada. Construire une fondation pour le changement : La stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022. Disponible en ligne au <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mobilisation-contre-racisme/strategie-contre-racisme.html> le 7 déc. 2021
9. L'Association canadienne d'orthopédie. Énoncé de position sur la diversité et l'inclusion, septembre 2018. Disponible en ligne au <https://coa-aco.org/wp-content/uploads/2017/07/%C3%89nonc%C3%A9-de-position-de-l%E2%80%99ACO-sur-la-diversit%C3%A9-et-l%E2%80%99inclusion-FR-2018sept.pdf>.
10. Société canadienne de cardiologie. Statement of Principles on Diversity, Equity & Inclusion. Le 15 juin 2019. Disponible en ligne au <https://ccs.ca/app/uploads/2020/12/CCS-Equity-Diversity-Inclusion-Policy-Approved-Updated-June-18-2019.pdf> le 23 juillet 2021.
11. Nations Unies. More than meets the eye. NON au racisme. Disponible en ligne au www.un.org/fr/fight-racism le 7 décembre 2021.
12. Organisation mondiale de la Santé. Déclaration conjointe des Nations Unies : Mettre fin à la discrimination dans les établissements de soins. Disponible en ligne au

<https://www.who.int/fr/news/item/27-06-2017-joint-united-nations-statement-on-ending-discrimination-in-health-care-settings> le 7 décembre 2021.